

Budget—M. Chrétien

privé, 1 million de dollars; Travaux publics, 3 millions de dollars; Secrétariat d'État, 4 millions de dollars; Radio-Canada, 5 millions de dollars; Solliciteur général, 4 millions de dollars; la Gendarmerie royale du Canada, 4 millions de dollars; la Société canadienne des télécommunications transmarines, 3 millions de dollars; Chemins de fer Nationaux du Canada, 5 millions de dollars; Conseil des ports nationaux, 6 millions de dollars; Commission de la capitale nationale, 9 millions de dollars; et autres postes divers, totalisant 41 millions de dollars.

[Traduction]

M. Paproski: Et Information Canada? Pourquoi ne pas s'en débarrasser?

M. Chrétien: Il est visé par la réduction générale.

M. Paproski: Pourquoi ne l'abandonnez-vous pas? Vous épargneriez ainsi quelques millions.

M. Chrétien: Vous devriez savoir qu'il n'en est rien. Madame l'Orateur, il est étonnant de voir que l'opposition, qui se plaint toujours du manque d'informations, réclame la disparition de l'organisme chargé de diffuser l'information. Elle réclame une politique complète et ouverte et voilà qu'elle nous demande de l'abandonner.

M. Paproski: C'est votre machine à propagande.

M. Mazankowski: Même le sorcier dit que c'est du gaspillage. Qu'est-ce qu'en dit Keith Davey?

M. Chrétien: Madame l'Orateur, notre tâche n'est pas facile. Le but est difficile à atteindre.

M. Stanfield: Mais vous visez très bien.

[Français]

M. Chrétien: Enfin, le Cabinet avait examiné et approuvé dans le cadre d'un plan de dépenses de novembre 1974 des programmes d'une valeur d'environ 165 millions de dollars qui seront retranchés du plan des dépenses actuelles et dont le détail sera annoncé dans les semaines ou les mois qui viendront. D'ici la fin de l'année, un autre montant de 165 millions de dollars sera coupé.

M. Stanfield: Quand?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je ferai remarquer au chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) que nous annoncerons l'affectation de ces 165 millions de dollars, ce qui fera le total du milliard de dollars dont nous parlons.

M. Stanfield: Nous verrons.

M. Chrétien: La remarque très sympathique du chef de l'opposition ne me rend pas nerveux du tout. Nous verrons certainement!

● (1600)

[Traduction]

En résumé, madame l'Orateur, j'ai pris comme point de départ le montant des dépenses budgétaires de 35.4 milliards de dollars de novembre 1974. J'ai ajouté de nouvelles dépenses et des dépenses imprévues pour un montant de plus de 1.175 milliard de dollars et j'ai réussi à comprimer les dépenses pour en arriver à 35.6 milliards. Le député de York-Simcoe (M. Stevens) peut croire qu'il est possible d'ajouter de nouvelles dépenses de presque 1.2 milliard et de maintenir approximativement le même plafond des dépenses globales sans couper les dépenses courantes et les dépenses projetées; dans ce cas, cela expliquerait peut-être l'éclatant succès de la Banque de l'Ouest du Canada!

[M. Chrétien.]

M. Stanfield: C'est une erreur, Jean. Vous pouvez faire mieux que cela.

M. Chrétien: Les députés se rendront compte du changement spectaculaire qui s'est déjà opéré quant au taux de croissance de la Fonction publique. La croissance pour l'année en cours, par rapport à l'année dernière, devait être de 4.1 p. 100, soit moins que la moyenne de 7.1 p. 100 des deux années précédentes. Malgré cela, les ministères ont été prévenus que 1 p. 100 de leur budget de traitements et 1 p. 100 de leurs années-hommes pour 1975-1976 ont été bloqués. La diminution des années-hommes devrait être d'environ 3,000 et le taux de croissance sera d'environ 3.1 p. 100 au lieu de 4.1 p. 100.

M. Stanfield: C'est formidable.

M. Chrétien: Oui. Nous avons réduit la croissance d'au moins 3 p. 100, de 7.1 à 4.1. Une certaine croissance est nécessaire. J'aurais pu dire que la croissance sera nulle cette année, mais vous devez vous rendre compte que des ministères qui sont au service du public ont besoin d'accroître leurs effectifs. J'aurais subi l'assaut de l'opposition si nous n'avions pas prévu la nomination d'un plus grand nombre d'agents de la GRC.

M. Paproski: Débarrassez-vous de Lajoie et vous épargnez au moins un million.

M. Chrétien: Nous avons été raisonnables. Je répète que le taux de croissance de la Fonction publique sera de 3.1 p. 100 environ, au lieu de 4.1 p. 100, comparativement au taux moyen des deux années précédentes de 7.1 p. 100.

[Français]

Autre effort visant à réduire les dépenses: le Conseil du trésor a enlevé aux ministères la liberté de réaffecter le solde des fonds salariaux gelés à d'autres dépenses. Les ministères ne peuvent habituellement augmenter leur personnel, quelle que soit la limite de la main-d'œuvre, y compris à un niveau réduit comme celui auquel ils feront face cette année. Cette situation est causée par l'impossibilité de trouver des employés compétents, par des retards inhérents au système d'embauche et par d'autres raisons. Les ministères ont toujours eu le droit de se servir de fonds salariaux pour retenir les services temporaires d'agences, acheter du matériel ou obtenir les services d'experts-conseils aux termes d'un contrat afin de poursuivre les objectifs du programme.

Même s'il y aura sans doute des exceptions, cette suppression de la liberté générale de réaffecter les fonds salariaux entraînera la péremption de crédits qui auraient autrement été dépensés.

Ces deux mesures afférentes aux fonds salariaux devraient permettre d'économiser de 30 à 60 millions de dollars. Je tiens maintenant à m'assurer qu'il n'y a aucun malentendu sur deux points. Premièrement, cette réduction d'années-hommes dont j'ai parlé s'effectuera en ne comblant pas les vacances de postes qui auraient autrement été dotés. Il n'est pas question de congédiements. Deuxièmement, la réduction des années-hommes obligera les ministères à réexaminer les services qu'ils fournissent ou se proposaient de fournir. Les ministères devront réduire certains services et retarder la mise en œuvre de certains services nouveaux. Il en résultera inévitablement des inconvénients pour les clients de ces services.

Les ministères de services comptent de nombreux employés et sont en grande partie responsables des augmentations de croissance. Cependant, étant donné les limites imposées à notre marge de manœuvre que j'ai décrites